

APPEL PowerPoint Présentation Partie IV

DIAPOSITIVE I

Le soutien du CELV

DIAPOSITIVE II

Quel soutien est fourni par le CELV?

Si vous n'êtes pas si familier avec le CELV, le type de soutien offert peut être très différent de celui que vous avez vu dans d'autres institutions. Le CELV vous accompagne à toutes les étapes de la vie d'un projet. L'idée, c'est de créer pour votre projet un environnement optimisé et des conditions de travail favorables pour que vous en tant que coordinateur ou coordinatrice ne soyez pas obligé(e) de vous occuper des questions budgétaires et administratives. Pour que vous puissiez consacrer votre temps et votre énergie au développement du contenu.

Comment tout cela se passe-t-il dans la pratique?

➤ **Gestion logistique, administrative et financière du projet par le CELV**

A partir du moment où un projet fait partie du programme du CELV, le Secrétariat du CELV s'occupe de la logistique de toutes les réunions prévues dans le plan d'action. C'est-à-dire que le CELV :

- invite les participants aux différents types d'activités ;
- héberge les événements dans nos locaux à Graz ;
- rembourse les frais de voyage et de séjour à tous les participants invités.

Toutes les questions financières sont gérées directement par le CELV.

Chaque année, le CELV versera pour chaque équipe de projet des honoraires de coordination qui s'élèvent à 4 500 Euros. Ces honoraires sont modestes, mais il s'agit surtout de reconnaître le travail considérable effectué par les équipes.

➤ **Accès à l'expertise et aux réseaux dans 33 Etats membres et au-delà**

Lors de cette présentation, nous avons déjà fait référence au contexte unique du CELV – cette organisation paneuropéenne donne aux équipes de projet un accès privilégié à ses 33 Etats membres :

- chaque Etat membre nomme un expert dans le domaine d'un projet particulier pour participer aux ateliers prévus ;
- les projets ont également accès au réseau des Points de contact nationaux du CELV qui sont des acteurs-clés pour valoriser et promouvoir les résultats atteints et pour les faire traduire éventuellement dans les langues nationales.

En travaillant avec le CELV, vous avez donc accès à une vaste gamme de réseaux nationaux et internationaux. Cela présente des avantages évidents, par exemple pour réaliser des enquêtes ou pour piloter des outils dans différents contextes, mais aussi pour atteindre un public aussi large que possible.

➤ **Conseils et soutien tout au long du projet**

A toutes les étapes du projet, les services de conseil et de soutien pratique comprennent :

- du conseil en gestion de projet de la part du Secrétariat du CELV qui a déjà été impliqué dans la conception et la mise en œuvre de plus de 100 projets.
- une évaluation systématique de votre projet.
- l'accompagnement par un consultant de programme chevronné dans des projets internationaux d'éducation aux langues qui peut vous servir de personne de rétroaction, afin d'obtenir les meilleurs résultats possibles dans le cadre d'un projet qui se veut véritablement interculturel.

Les plateformes web et de médias sociaux du CELV, ainsi que le bulletin d'information du CELV offrent également d'excellents moyens de promouvoir votre projet et, en fin de compte, ses résultats.

DIAPOSITIVE III (suite)

➤ **Soutien technique et de conception pour transformer vos idées en ressources en ligne**

Chaque projet dispose de pages web hébergées par le CELV qui sont développées tout au long du projet selon les besoins des équipes.

Nous avons développé une grande connaissance et expertise en matière de conception de ressources et d'outils en ligne en fonction des groupes cibles de nos projets, en offrant à vos idées des solutions efficaces et pratiques sur le web. Concrètement, nous fournissons également une assistance en termes de traduction et de relecture.

➤ **Un coup de main supplémentaire**

Par ailleurs, votre projet peut bénéficier d'une bourse pour jeune chercheur. Cette personne travaillera 3 mois à plein temps au CELV pour s'occuper d'un aspect spécifique de votre plan d'action. Elle pourra par exemple :

- concevoir un outil en ligne ; compiler des études de cas ;
- effectuer des recherches documentaires ; organiser une enquête ;
- ou encore aider à alimenter un site web.

➤ **Une possible « vie au-delà » du projet**

A la fin du projet, vous aurez fait le tour de votre thématique. Les résultats atteints se prêteront peut-être même à une exploitation ultérieure et à une diffusion plus large dans un pays particulier par le biais d'activités nationales de formation et de conseil du CELV.

Ce que vous venez de développer, peut-il être adapté en vue d'être utilisé dans des contextes éducatifs très variés ? Cela pourrait être un défi important pour l'avenir.

Coordonner un projet du CELV dans le cadre de son prochain programme sera sans aucun doute une expérience très enrichissante. Et, de notre côté, nous ferons tout notre possible pour vous inscrire votre projet dans une trajectoire de réussite !